LA VOIX

des industries chimiques

n° 549 AVRIL 2021

DOSSIER

- LA COMMUNE DE PARIS DE 1871

NOUS SOMMES LES HÉRITIERS DE LA COMMUNE

LA COMMUNE DE PARIS DE 1871

La Commune de Paris de 1871 est l'héritière de la grande Révolution et de la Commune de 1792, ainsi que de l'insurrection populaire de 1848. Née du sursaut patriotique du peuple de Paris face à la trahison des gouvernants lors de la guerre franco-prussienne, elle sera réprimée avec une extrême violence, à la mesure de la peur qu'elle aura causée à la bourgeoisie.

Une révolution ouvrière.

En juillet 1870, Napoléon III a déclaré la guerre à la Prusse mais cette guerre est mal préparée et il doit capituler à Sedan. Il s'enfuit en Angleterre et, le 4 septembre 1870, après une journée d'émeute parisienne, la IIIème République est proclamée. Mais la guerre n'est pas terminée : un gouvernement de Défense nationale s'installe à l'Hôtel de Ville de Paris pour poursuivre la guerre contre les États allemands dont les troupes occupent le nord du pays.

Le Siège de Paris

Paris est assiégée. Le peuple a faim et froid mais il se bat… et il inquiète le Gouvernement de Défense nationale : celui-ci choisit la trahison et signe l'armistice, le 28 janvier 1871, livrant l'Alsace et la Lorraine à la Prusse. L'Assemblée nationale, élue le 8 février dans la précipitation pour ratifier l'armistice, est majoritairement royaliste ou bonapartiste tandis que **les élus de Paris sont pour la plupart républicains et, comme le peuple parisien, ne se considèrent pas comme vaincus.**

Le 10 mars 1871, l'Assemblée nationale « décapitalise » Paris au profit de Versailles et nomme Thiers chef de l'exécutif. Celui-ci, craignant une révolte des Parisiens, ordonne à l'armée de s'emparer, le 18 mars, des canons de la Garde nationale, payés par souscription populaire. Les Gardes nationaux et la population discutent avec les soldats qui, bravant les ordres de tirer sur la foule pour la disperser, mettent crosse en l'air et **fraternisent avec le peuple**. Thiers fuit Paris pour Versailles, suivi de milliers d'habitants des quartiers chics de l'ouest de Paris et de fonctionnaires. A minuit, le Comité central de la Garde nationale s'installe à l'Hôtel de Ville. Il appelle les Parisiens à élire leur propre assemblée, **la Commune**.

Le 26 mars 1871 des élections désignent les 92 membres du Conseil de la Commune. Ce Conseil est majoritairement représentatif des classes populaires **(30 % des élus sont des ouvriers)** et de la petite bourgeoisie parisienne même si quelques élus représentent les classes aisées. Toutes les tendances politiques républicaines et socialistes sont représentées (jusqu'aux anarchistes) qui se divisent rapidement en « majorité » et « minorité ». Mais elles voteront ensemble les mesures sociales et feront front commun dès l'entrée des troupes versaillaises dans Paris.

Durant cette période, la vie politique est extrêmement riche et la population débat, propose, critique. Plus de 70 journaux sont créés.

Cf. « Le cri du peuple » page 19

DOSSIER

1. L'œuvre de la Commune, novatrice, révolutionnaire, émancipatrice !

Bien que très vite absorbée par les impératifs militaires, la Commune réalise, en moins de 2 mois, une œuvre extraordinairement riche et révolutionnaire, abordant de multiples aspects. **Certains ne pourront être qu'ébauchés et ne sont toujours pas mis en place en 2021 !**

Quelques mesures symboliques sont rapidement prises : adoption du drapeau rouge et du calendrier révolutionnaire, destruction, le 16 mai, de la colonne Vendôme, construite avec le bronze des canons pris par Napoléon 1er, parce que « symbole de barbarie, de force brute, de militarisme, de négation du droit international », «un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la Fraternité » - confiscation des biens de Thiers…

La **solidarité** est organisée : pension versée aux blessés, aux veuves et aux orphelins, organisation du ravitaillement, suspension des poursuites pour les échéances non payées...

Mais surtout,

Démocratie citoyenne :

« les membres de l'assemblée municipale, sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables ». « Peuple, gouverne-toi toi-même ».

Les ateliers abandonnés par leurs propriétaires doivent être remis à des coopératives ouvrières. Dans les entreprises, un conseil de direction est élu tous les 15 jours par atelier et un ouvrier chargé de transmettre les réclamations : **prémices de l'autogestion** !

Droit du travail :

la journée de travail est réduite, le travail de nuit dans les boulangeries interdit, les amendes et retenues sur salaires supprimées dans les administrations publiques comme dans les entreprises privées. Création de bureaux d'embauche pour lutter contre le chômage.

Logement :

les loyers non payés d'octobre 70 à avril 71 sont « remis », l'expulsion des locataires interdite, les logements vacants réquisitionnés.

Droit des femmes :

avec Louise Michel, elles ont été sur le devant de la scène dès le 18 mars, « cette révolution est précisément la leur », a écrit Jules Vallès. Sous l'impulsion de la révolutionnaire russe Elisabeth Dmitrieff et de Nathalie Le Mel, elles créent l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, premier mouvement féminin de masse, et arrachent le principe **« à travail égal, salaire égal ».** L'union libre est reconnue. Dans quelques quartiers, des femmes sont associées à la gestion municipale. La Commune pose les fondements d'un enseignement professionnel féminin, lutte contre la prostitution « exploitation commerciale de créatures humaines par d'autres créatures humaines». Edouard Vaillant prévoit une réforme qui crée un enseignement professionnel uniformisé **pour les filles et les garçons**. Les enseignants hommes et femmes ont un traitement égal.

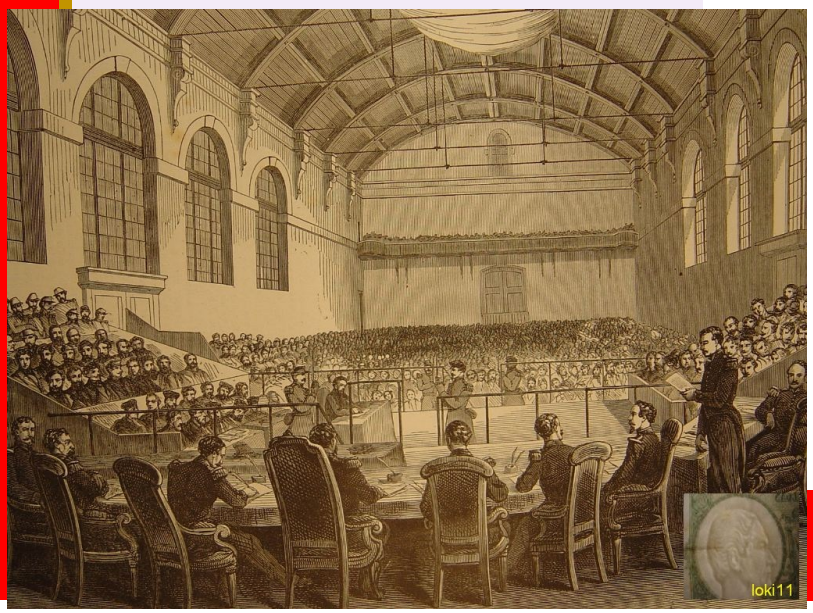

Louise Michel

Elisabeth Dmitrieff

Nathalie Le Mel

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 542 LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ N° 542

COMMUNE DE PARIS

APPEL AUX OUVRIÈRES

Le Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés a été chargé, par la Commission du Travail et de l'Echange, de l'organisation du travail des femmes à Paris, et de la constitution des Chambres syndicales et fédérales des travailleuses.

En conséquence, il invite toutes les ouvrières à se réunir, aujourd'hui jeudi 18 mai, à la Bourse, à 7 heures du soir, afin de nommer des déléguées de chaque corporation pour constituer les Chambres syndicales, qui, à leur tour, enverront chacune deux déléguées pour la formation de la Chambre fédérale des travailleuses.

Pour tous les renseignements, s'adresser aux Comités de l'Union des femmes, institués et fonctionnant dans tous les arrondissements.

Siége du *Comité central de l'Union :* rue du Faubourg-Saint-Martin, à la Mairie du Xe arrondissement.

Paris, 18 mai 1871.

La Commission exécutive du Comité central,

NATHALIE LE MEL,
ALINE JACQUIER,
LELOUP,
BLANCHE LEFÈVRE,
COLLIN,
JARRY,
ELISABETH DMITRIEFF.

Laïcité :

la Commune décrète la séparation de l'Église et de l'État, la suppression du budget des cultes et la sécularisation des biens des congrégations religieuses. L'enseignement confessionnel est interdit et les signes religieux ôtés des salles de classe. **L'école est laïque, gratuite et obligatoire**.

Fonctionnaires :

beaucoup ont suivi Thiers à Versailles ou restent chez eux comme celui-ci le leur a ordonné. La Commune décide que les fonctionnaires seront élus au suffrage universel et leur traitement plafonné au niveau du salaire d'un ouvrier. Ils ne seront plus soumis au serment politique et professionnel.

Culture populaire :

des cours publics sont instaurés, traitant de multiples sujets (arts, sciences, littérature, …). Bibliothèques, musées, théâtres, sont rouverts, des concerts organisés, très appréciés. La Fédération des Artistes, avec Courbet, Daumier, Manet, Dalou, Pottier…, revendique « la libre expansion de l'art, dégagé de toute tutelle gouvernementale et de tous privilèges ».

La liberté de la presse :

elle est réaffirmée le 19 mars par le Comité central de la Garde nationale et, même si, le 18 avril, les journaux « favorables aux intérêts de l'armée ennemie » sont menacés d'interdiction, ils continueront de paraître. Par contre, la presse parisienne de la Commune ne peut être diffusée en province du fait du gouvernement Thiers.

Société :

proposition **d'abolition de la peine de mort**, droit au divorce et à l'union libre, **justice gratuite**… L'armée est remplacée par la Garde nationale, c'est-à-dire le peuple en armes, élisant ses officiers et sous-officiers.

Les étrangers sont nombreux à participer à la Commune, qui précise que « toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent » et a adopté le drapeau rouge, symbole de la fraternité universelle.

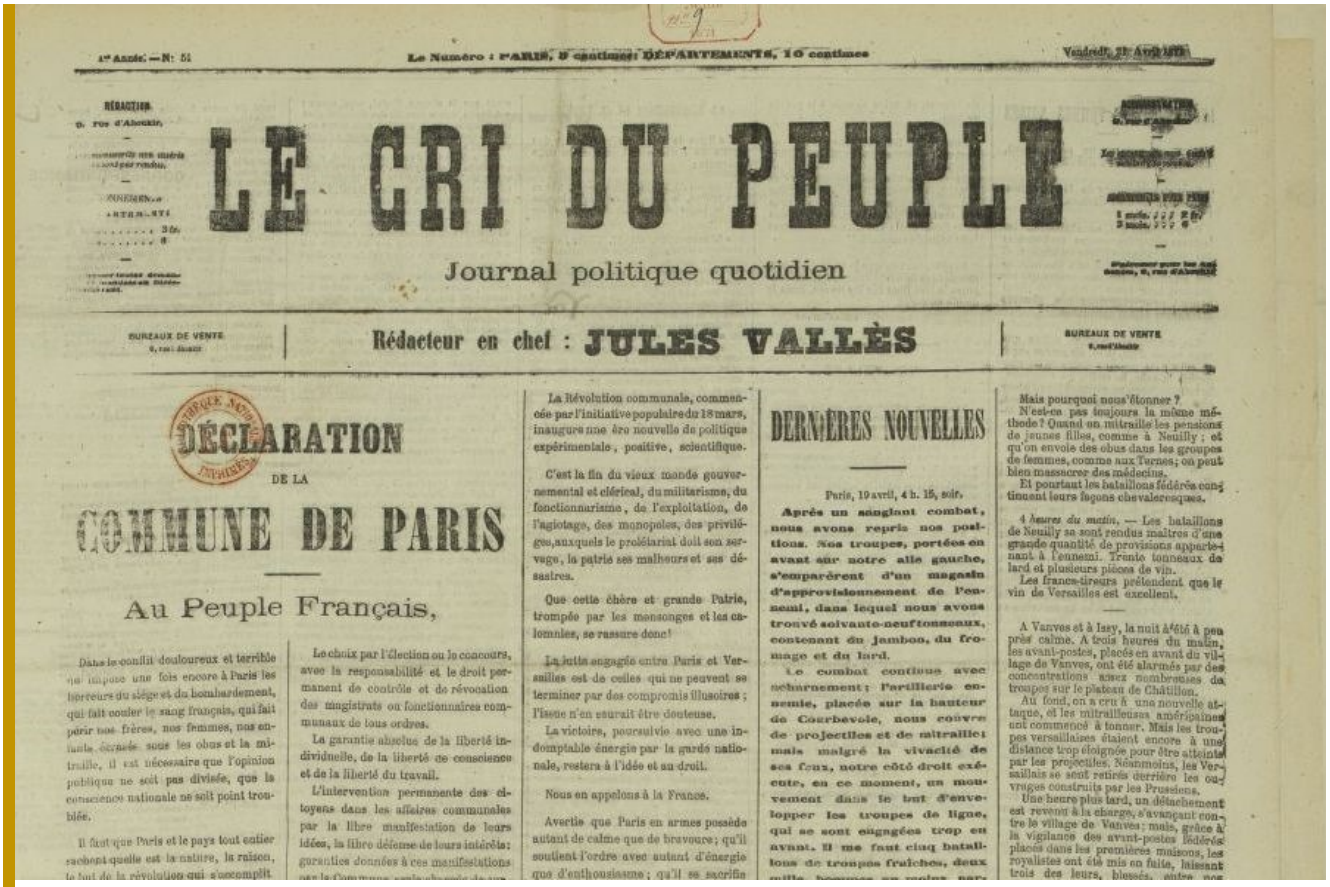

1re Année. — N° 51 — Le Numéro : PARIS, 5 centimes; DÉPARTEMENTS, 10 centimes — Vendredi, 21 Avril 1871

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

BUREAUX DE VENTE — Rédacteur en chef : JULES VALLÈS — BUREAUX DE VENTE

DÉCLARATION DE LA COMMUNE DE PARIS

Au Peuple Français,

Dans le conflit douloureux et terrible qui impose une fois encore à Paris les horreurs du siége et du bombardement, qui fait couler le sang français, qui fait périr nos frères, nos femmes, nos enfants écrasés sous les obus et la mitraille, il est nécessaire que l'opinion publique ne soit pas divisée, que la conscience nationale ne soit point troublée.

Il faut que Paris et le pays tout entier sachent quelle est la nature, la raison, le but de la révolution qui s'accomplit.

Le choix par l'élection ou le concours, avec la responsabilité et le droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires communaux de tous ordres.

La garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et de la liberté du travail.

L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts; garanties données à ces manifestations par la Commune seule chargée de veiller à la sauvegarde du droit de tous.

La Révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique.

C'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des priviléges, auxquels le prolétariat doit son servage, la patrie ses malheurs et ses désastres.

Que cette chère et grande Patrie, trompée par les mensonges et les calomnies, se rassure donc!

La lutte engagée entre Paris et Versailles est de celles qui ne peuvent se terminer par des compromis illusoires; l'issue n'en saurait être douteuse.

La victoire, poursuivie avec une indomptable énergie par la garde nationale, restera à l'idée et au droit.

Nous en appelons à la France.

Avertis que Paris en armes possède autant de calme que de bravoure; qu'il soutient l'ordre avec autant d'énergie que d'enthousiasme; qu'il se sacrifie

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 19 avril, 4 h. 15, soir.

Après un sanglant combat, nous avons repris nos positions. Nos troupes, portées en avant sur notre aile gauche, s'emparèrent d'un magasin d'approvisionnement de l'ennemi, dans lequel nous avons trouvé soixante-neuf tonneaux, contenant du jambon, du fromage et du lard.

Le combat continue avec acharnement: l'artillerie ennemie, placée sur la hauteur de Courbevoie, nous couvre de projectiles et de mitraille; mais malgré la vivacité de ses feux, notre côté droit exécute, en ce moment, un mouvement dans le but d'envelopper les troupes de ligne, qui se sont engagées trop en avant. Il me faut cinq bataillons de troupes fraîches, deux

Mais pourquoi nous étonner? N'est-ce pas toujours la même méthode? Quand on mitraille les pensions de jeunes filles, comme à Neuilly; et qu'on envoie des obus dans les groupes de femmes, comme aux Ternes; on peut bien massacrer des médecins.

Et pourtant les bataillons fédérés continuent leurs façons chevaleresques.

4 heures du matin. — Les bataillons de Neuilly se sont rendus maîtres d'une grande quantité de provisions appartenant à l'ennemi. Trente tonneaux de lard et plusieurs pièces de vin.

Les francs-tireurs prétendent que le vin de Versailles est excellent.

A Vanves et à Issy, la nuit s'était à peu près calme. A trois heures du matin, les avant-postes, placés en avant du village de Vanves, ont été alarmés par des concentrations assez nombreuses de troupes sur le plateau de Châtillon.

Au fond, on a cru à une nouvelle attaque, et les mitrailleuses américaines ont commencé à tonner. Mais les troupes versaillaises étaient encore à une distance trop éloignée pour être atteintes par les projectiles. Néanmoins, les Versaillais se sont retirés derrière les ouvrages construits par les Prussiens.

Une heure plus tard, un détachement est revenu à la charge, s'avançant contre le village de Vanves; mais, grâce à la vigilance des avant-postes fédérés placés dans les premières maisons, les royalistes ont été mis en fuite, laissant trois des leurs, blessés, entre nos

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

N° 42 — LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE — N° 42

COMMUNE DE PARIS

La Commune de Paris DÉCRÈTE:

1° La conscription est abolie;

2° Aucune force militaire, autre que la garde nationale, ne pourra être créée ou introduite dans Paris;

3° Tous les citoyens valides font partie de la garde nationale.

Hôtel-de-Ville, le 29 Mars 1871.

LA COMMUNE DE PARIS.

2. La Commune et les étrangers

Dans notre monde gangréné par le racisme, la xénophobie, le nationalisme, la Commune incarne la devise « prolétaires de tous les pays, unissez-vous ». Si aujourd'hui l'immigré est stigmatisé, et serait responsable de tous les maux, les étrangers, dans les années 1860/1870, étaient souvent bien accueillis par les Parisiens et beaucoup d'entre eux ont activement participé à la Commune.

Ils étaient venus chercher asile en France chassés de leur pays par la misère, victimes de régimes despotiques ou menacés parce que révolutionnaires. Ils étaient Belges, Luxembourgeois, Italiens, Hongrois, Polonais, Prussiens, Espagnols…

Ils seront nombreux à se battre aux côtés des Communards, beaucoup seront blessés, tués sur les barricades ou fusillés, d'autres seront arrêtés, emprisonnés, jugés par les conseils de guerre.

Plusieurs de ces étrangers, citoyens à part entière, ont occupé des postes dirigeants :

- deux officiers polonais, Dombrowski et Wroblewski, ont commandé les deux principales armées de la Commune. Dombrowski sera tué sur une barricade durant la Semaine sanglante,
- le Hongrois Léo Fränkel a fait fonction de ministre du travail de ce premier gouvernement ouvrier,
- la Russe Elisabeth Dmitrieff dirigeait l'Union des femmes pour la défense de Paris,
- l'Italien Garibaldi avait été élu général de la Garde nationale (il dut refuser cet honneur, parce que souffrant).

La Commune s'était donc placée résolument dans une **approche internationaliste** que marquait notamment son adoption du drapeau rouge, emblème de la fraternité universelle.

Si les étrangers, dans Paris, étaient partie prenante des actions de la Commune, le mouvement ouvrier international agissait et manifestait sa solidarité : à Londres, un meeting, le 16 avril 1871, rassemblait près de 40 000 personnes. En Belgique, le journal « La Liberté de Bruxelles » s'émerveillait de « ce Paris, levant seul le drapeau rouge à la face de l'univers ». A Berlin, le 26 mars 1971, un meeting ouvrier saluait « la révolution sociale qui a lieu à Paris comme l'insurrection du peuple travailleur contre la bourgeoisie en décomposition… » et attendait « la victoire de cette révolution, l'insurrection de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la paix en Europe ».

Les Communards combattaient « pour la liberté politique de l'Europe et l'affranchissement du prolétariat universel ». Les révolutionnaires étrangers en étaient convaincus : « le drapeau de la Commune est celui de la République universelle». Leur Europe était celle des peuples, représentés par des hommes et des femmes « accomplissant un devoir », et non par une **Commission européenne non élue**, aux ordres des marchés financiers.

3. Les enfants de la Commune de Paris

Si, dans le Paris de 1871, le peuple se trouve dans une misère extrême, les enfants, comme dans toutes les situations difficiles, sont particulièrement touchés et durement exploités : certes, des lois ont relativement « adouci » leur sort, mais certains travaillent dès 12 ans, parfois même avant, jusqu'à 12 heures par jour, comme apprentis ou, pire, dans les usines ou exercent des petits métiers avec leurs parents. Pour un nombre important d'entre eux, **enfants des rues**, plus ou moins livrés à eux-mêmes, *comme Gavroche*, ils survivent comme ils le peuvent.

Les dirigeants de la Commune n'appellent pas les enfants à s'armer et à combattre, ils incitent plutôt à les **former au sein de l'école**. De même, les officiers de la Garde nationale sont réticents à l'incorporation d'enfants de moins de 16 ans. Néanmoins, les listes des bataillons font apparaître que des enfants de 8 à 16 ans ont pu y être incorporés. Ils s'y sont imposés. Comme ils se sont imposés dans la construction des barricades puis de leur défense. Après l'entrée des troupes versaillaises dans Paris, les enfants servent d'éclaireurs, effectuent parfois des embuscades, mais aussi utilisent des armes sur les barricades lors des combats. Dans l'action, certains ont été considérés comme des soldats à part entière, armés, ravitaillés en cartouches. Comme les autres combattants, hommes et femmes, ils sont exécutés sommairement par l'armée versaillaise lors de son avance.

Durant la Semaine Sanglante (du 21 au 28 mai 1871) et les semaines suivantes, la répression fait rage et frappe tous les Communards y compris les enfants. A la Petite Roquette, auraient été fusillés plus de 2 000 enfants trouvés sur les barricades. Pour sauver les apparences, des cours martiales sont instituées : ainsi, l'une d'elles fait état de 651 enfants de 7 à 16 ans arrêtés, dont 544 ont été jugés.

Il est difficile de préciser combien d'enfants ont réellement été impliqués durant la Commune de Paris mais ce qui est certain c'est que, exploités comme et encore plus que les adultes,

ils se sont soulevés comme eux et ont subi la même répression. Ils ont été, sans qu'on ait des chiffres fiables, exécutés, condamnés aux travaux forcés, voire à la déportation en Nouvelle Calédonie.

4. La répression, féroce, à la mesure de la peur du peuple et de la haine que ressentent les classes dirigeantes…

Le 1er avril 1871, Thiers, soutenu par les Prussiens, met sur pied « une des plus belles armées que la France ait possédée ». Le 5 avril, la Commune décrète la mobilisation, des jeunes gens de 17 à 19 ans comme volontaires et des hommes de 19 à 40 ans en service obligatoire. L'armée de Thiers, les « Versaillais », forte de plus de 100 000 hommes, est expérimentée et bien armée. Face à elle, les « Fédérés », environ 30 000 soldats sans expérience militaire et peu disciplinés, dont les officiers, à l'exception du Polonais Dombrowski et de Louis Rossel (colonel ayant combattu contre les Prussiens), sont élus plus sur leurs convictions que sur leurs capacités à diriger…

Les Versaillais attaquent, le 21 mars, et prennent le fort du Mont Valérien puis, le 2 avril, Courbevoie et Puteaux. Une contre-offensive de la Commune, le 3 avril, est un échec et les hommes fusillés sans procès. Les combats, les bombardements, ne cesseront plus.
Le 8 mai, le gouvernement Thiers adresse un ultimatum aux Parisiens sommés de capituler. Le 21 mai, les Versaillais pénètrent dans Paris (un homme leur a ouvert une poterne) par la porte de Saint Cloud.

Et commence la Semaine Sanglante, qui s'achèvera le 28 mai, au cimetière du Père-Lachaise, dans le 20ème arrondissement, où **147 Fédérés sont fusillés** contre un des murs d'enceinte.

La répression contre les Communards est impitoyable, à tel point qu'un député d'extrême-droite s'insurgera contre sa violence. Les exécutions sommaires touchent toute personne portant des traces de poudre, donc ayant utilisé des armes à feu : fusillée sans jugement. On compte de 10 000 à 30 000 de ces assassinats, hommes, femmes et enfants. La Semaine Sanglante est le massacre systématique des travailleurs et révolutionnaires parisiens : il fallait **faire un exemple**.

> *« On traque, on arrête, on fusille*
> *Tous ceux qu'on ramasse, au hasard,*
> *La mère à côté de sa fille*
> *L'enfant dans les bras du vieillard.»*
> *(Extrait de La Semaine Sanglante, J.-B. Clément)*

Les tribunaux prononceront plus de 10 000 condamnations, à mort, aux travaux forcés, à la déportation, à des peines de prison. Certains Communards, ayant échappé à la répression, choisiront l'exil, notamment aux Etats-Unis où ils continueront à faire vivre l'esprit de la Commune.

L'amnistie n'interviendra qu'en 1880.

A Marseille, Lyon, Saint Etienne, Narbonne, Toulouse, Le Creusot, Limoges, des Communes furent proclamées à partir du 23 mars 1871 mais très vite réprimées.

Pour Karl Marx, la Commune de Paris a été la première ***insurrection prolétarienne*** *autonome. Elle constitue un évènement fondateur, elle inspire le mouvement ouvrier international, notamment la révolution russe de 1917, la révolution spartakiste en Allemagne,, les révoltes d'Amérique latine. Elle a marqué en profondeur tout le mouvement ouvrier français de la fin du 19ème et du 20ème siècles. Elle demeure d'une extrême actualité, en particulier dans notre monde inégalitaire, inhumain, où pointe toujours « la bête immonde ».*

J.-B. Clément (auteur du Temps des Cerises), évoque un avenir bien sombre, qui ressemble furieusement au printemps 2021….

Demain les gens de la police
Refleuriront sur les trottoirs
Fiers de leurs états de service
Et le pistolet en sautoir
Sans pain sans travail et sans armes
Nous allons être dirigés
Par des mouchards et des gendarmes
Des sabre peuple et des curés.

VIVE
LA
COMMUNE!